

Travaux préparatoires pour la CMP de mardi 10 mars

Date: Mon, 09 Mar 2015 05:17:09 +0100 [05:17:09 CET]

De: info@santepublique-editions.fr

À: [Montrer les adresses - 28 destinataires]

fbrottes@assemblee-nationale.fr, mnbattistel@assemblee-nationale.fr, sbuis@assemblee-nationale.fr, pplisson@assemblee-nationale.fr, gerard-miquel@wanadoo.fr, f.montauge@senat.fr, jaubert@assemblee-nationale.fr, msordi@assemblee-nationale.fr, msaddier@assemblee-nationale.fr, jc.lenoir@senat.fr, l.poniatowski@senat.fr, l.negre@senat.fr, h.maurey@senat.fr, jp.bosino@senat.fr, sletchimy@assemblee-nationale.fr, cbouillon@assemblee-nationale.fr, ctroallic@assemblee-nationale.fr, jycaullet@assemblee-nationale.fr, h.cabanel@senat.fr, roland.courteau@wanadoo.fr, dabad@assemblee-nationale.fr, d.gremillet@senat.fr, jf.husson@senat.fr, lj.de-nicolay@senat.fr, yfavenne@assemblee-nationale.fr, c.jouanno@senat.fr, dbaupin@assemblee-nationale.fr, r.dantec@senat.fr

Cc: info@santepublique-editions.fr

Sujet: Travaux préparatoires pour la CMP de mardi 10 mars

En-têtes: Montrer toutes les en-têtes

Aux membres de la commission mixte paritaire "Transition énergétique"

1. Lorsque M. Ladislas Poniatowski rédigeait en 2010 ses rapports enthousiastes sur le "système Linky" qui devait permettre d'effacer les pointes grâce à un pilotage radio à distance des consommations des particuliers, le CIRC n'avait pas encore classé les radiofréquences "cancérogènes possibles pour l'homme".  
(voir le communiqué ci-joint en anglais et en français).

L'enthousiasme n'aurait-il pas dû être douché par cette alerte sanitaire officielle et sérieuse, survenue le 31 mai 2011 ?

Depuis près de 4 ans, la représentation nationale, que vous incarnez tous et toutes aujourd'hui, feint d'ignorer cette alerte comme si elle n'avait jamais existé.

Mais le cancer est devenu la première cause de mortalité en France.

2. MM Poniatowski et Lenoir ont commis ensemble un rapport sur le Linky remis le 21 septembre 2011 au ministre de l'Industrie Eric Besson, du gouvernement Fillon.

Ce rapport est introuvable. Il a disparu du Net. Vous qui avez accès aux archives originales de vos institutions respectives, ne commencez pas demain vos travaux sans l'avoir lu, ce rapport. Ses auteurs sont depuis plusieurs années les plus fervents défenseurs du système Linky. Ils semblent avoir quelque chose à cacher. Une enquête s'impose.

3. A également disparu du Net l'information selon laquelle M. Lenoir serait "un ancien d'EDF". Il ne mentionne rien à ce sujet dans sa déclaration à la Hatvp, tandis que M Poniatowski n'a pas déposé cette déclaration. Une transparence à ce sujet aurait-elle dû conduire à leur éviction des fonctions éminentes de président de la commission et rapporteur de cette loi ? C'est avant de conclure ses travaux que la CMP doit clarifier ces points.

4. La CNIL recommandait : "en ce qui concerne la gestion des pointes de consommation, ces services ne pourront être mis en place qu'à la demande expresse des abonnés" (voir p. 17 et 32 du rapport n° 185 de M. Poniowski ci-joint, enregistré le 15 décembre 2010).

Cette règle figurant dans les dispositions antérieures a été caviardée dans le texte que l'Assemblée nationale, puis le Sénat ont adopté.

La représentation nationale "s'assoit" aujourd'hui allègrement sur le garde-fou préconisé par la CNIL. En êtes-vous conscient-e ? Que comptez-vous faire pour y remédier ?

5. Le coût de revient unitaire du compteur Linky est de 35 euros, plus 17,50 euros pour la main d'œuvre (voir le rapport n° 185 de M. Poniowski, p. 15 et 28). Le budget total d'installation de 35 millions de compteurs est donc inférieur à 2 milliards d'euros.

Que recouvrent exactement les coûts de 5 à 7 milliards d'euros annoncés pour le déploiement du Linky ? EDF a-t-elle l'intention de commettre un nouveau hold-up sur le porte monnaie des Français, après celui de la CSPE qui lui permet de "lever" 15 % du montant des factures des particuliers ? (la CSPE représente 6 milliards d'euros, c'est-à-dire plus que ce que rapporte l'impôt sur la fortune !)

6. Les électro-intensifs (entreprises fortement consommatrices d'électricité) vont se voir accorder des remises pouvant aller jusqu'à 90 %. Motif invoqué : la compétition avec l'Allemagne. Mais si les gros industriels français ne paient presque pas leur électricité, ce sont les particuliers, les collectivités territoriales et les PME qui devront payer à leur place !

7. La contradiction ne vous a-t-elle pas effrayé-e-s quand vous avez voté l'éloignement des éoliennes à 1000 mètres des habitations après avoir fixé un objectif de 40 % d'électricité renouvelable en 2030 ?

8. Il est curieux que dans l'étude d'impact de la présente loi n'ait pas figuré un état des lieux de la vétusté du parc nucléaire, centrale par centrale. Il vous appartient de demander à Pierre-Franck Chevet, président de l'ASN, de vous fournir des informations très précises à ce sujet pour éclairer efficacement vos décisions ainsi qu'un ratio Rentabilité / Sécurité.

Il faudrait y ajouter le coût de la mise en sécurité des centrales contre les attaques terroristes ce qui diminue encore la rentabilité du nucléaire.

9. Le nucléaire sûr n'existe pas, parce que la radioactivité brise les brins d'ADN, lesquels sont à la base de toutes les formes de vie qui existent sur notre planète.

Luc Oursel, ex-ingénieur dans les mines d'Areva au Niger, qui a dû quitter son poste à la tête d'Areva en octobre 2014 avant de succomber un mois et demi plus tard, aurait pu vous en parler de façon encore plus convaincante que moi.

Le directeur de la centrale de Fukushima, aussi, est mort d'un cancer.

10. Avec les 55 milliards du grand carénage, on pourrait installer du chauffage central dans les 40 % de logements équipés avec des radiateurs électriques (montant moyen par foyer : 12 000 euros).

11. Permettez-moi de vous recommander la lecture du livre de Jean-Jacques DELFOUR "La condition nucléaire, réflexions sur la situation atomique de l'humanité (Ed. L'Echappée) Il s'agit d'une approche philosophique du nucléaire

Et de philosophie, nous avons bien besoin pour résister au carcan nucléaire qui étouffe la société française à tous les niveaux.

Dans l'attente de vos réponses sur ces sujets cruciaux,

Annie Lobé journaliste indépendante  
Journaliste scientifique  
[www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr)

Articles précédents (ci-joints)

Le Sénat taille une loi sur mesure pour EDF - Les Shadoks au pouvoir (3 mars 2015)

Le Sénat, la tête dans le sable (17 février 2015)

Drônes et nucléaire, confidentiel (3 février)).

Pièces jointes (Les liens expireront le 01/10/2015)

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/pr208-E.pdf>

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/pr208-F.pdf>

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/r10-1851.pdf>

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/le-senat-la-tete-dans-le-sable.pdf>

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/linky-drones-mail-aux-redac-chefs-2-fevrier-2015.pdf>

<http://www.santepublique-editions.fr/ampoules-basse-consommation-interdites-en-2020.html>